

Newsletter

Ambassade de Suisse pour Madagascar, les Comores et les Seychelles

Antananarivo, juillet 2015

Au revoir

Chères et chers compatriotes,

Me voici arrivé à quelques jours de la fin de ma mission à Madagascar, aux Comores et aux Seychelles. L'heure du bilan a donc sonné.

Arrivé en septembre 2011 à Madagascar à un moment crucial, soit au lendemain de la signature de la «Feuille de route» de sortie de crise, j'ai pu vivre des moments très intenses de l'histoire récente de ce pays et tenter d'y apporter la contribution de la Suisse : Le processus de sortie de crise à Madagascar s'est achevé par les élections de fin 2013 et le retour à l'ordre constitutionnel avec l'appui actif de la Suisse, notamment comme membre du Groupe International de Contact-Madagascar (GIC-M) devenu le GIS-M (Groupe International de Soutien), et comme contributeur au PACEM (Programme d'Appui au Cycle Electoral à Madagascar).

Dès 2014, avec le retour à l'ordre constitutionnel, les contacts et interventions auprès des nouvelles autorités, le plus souvent à haut niveau (Présidence, Primature, Ministres) se sont nettement intensifiés. (Interventions en faveur des ONG ou entreprises suisses notamment).



La délégation parlementaire suisse à la Résidence en mai 2015.

A cause de la crise, les visites officielles ont été très rares ces dernières années. En mai 2015 a eu lieu la première visite de haut niveau depuis près de 25 ans, celle du Président du Conseil des Etats, Monsieur Claude Hêche et de quatre parlementaires fédéraux qui ont eu des contacts au plus haut niveau et ont pu découvrir divers projets financés par la Suisse (DDC et ONG). – (cf. *article séparé dans cette édition.*)

Cette reprise des relations normales avec les autorités élues à Madagascar a permis la ratification par la partie malgache et l'entrée en vigueur le 7 mai 2015 de l'Accord de protection et de promotion des investissements (APPI) entre Madagascar et la Suisse. Par ailleurs le gouvernement malgache a décidé le 16 juin dernier d'apporter son soutien à l'initiative conjointe du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et de la Suisse dans le domaine de l'application du droit international humanitaire par les Entreprises militaires et de sécurité privées, appelé « Document de Montreux ». Il convient d'ailleurs de souligner l'intensité et l'excellence de la collaboration entre l'Ambassade et la Délégation régionale du CICR pour l'Océan Indien ces dernières années, avec le développement de projets communs comme les expositions de photos de Jean Mohr à l'occasion des 150 ans du CICR (cf. *rubrique agenda culturel de cette édition.*)



Switzerland.

Après la suppression début 2013 du poste de représentant de la DDC au sein de l'Ambassade, le nouveau programme financé par la DDC (MATOY) a débuté, avec un rôle accru pour le soussigné dans le cadre du Comité de supervision avec en moyenne deux missions terrain par an, en plus de représenter la Suisse dans le groupe des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) à haut niveau (Groupe de dialogue stratégique/GDS au niveau de la Primature). A ceci s'ajoutent les petites actions financées par le crédit de l'Ambassade et qui, en plus de Madagascar, ont été étendues aux Comores en 2013, puis aux Seychelles en 2015.

L'Ambassade a pu reprendre fin 2014 la juridiction diplomatique et consulaire sur les Seychelles, en plus de Madagascar et des Comores. Depuis 2013 l'Ambassade représente, en plus de la Suisse et de la Norvège, les Pays-Bas, la Suède, la Pologne et début 2015 la Hongrie, soit 6 pays au total pour l'octroi de visas Schengen.

Ces quatre années intenses ont donc été marquées par un renforcement des activités et de la présence de la Suisse dans plusieurs domaines et dans les trois pays d'accréditation. Ces efforts n'ont été possibles que grâce à l'engagement sans limites de la petite équipe du personnel de l'Ambassade ainsi que de notre Consule honoraire à Victoria, et je tiens à leur rendre hommage à tous ici.

L'Ambassade a eu d'ailleurs la douleur et la grande tristesse de perdre il y a quelques semaines l'un de ses plus fidèles collaborateurs, M Gabhy, connu de beaucoup d'entre vous, décédé des suites d'une maladie. Je présente une nouvelle fois toutes mes condoléances et celles de l'Ambassade à sa famille et à ses proches. (*cf. Carnet de deuil de cette édition*).

Par ailleurs, je tiens aussi à remercier tous les partenaires suisses et malgaches qui ont travaillé et collaboré ces dernières années avec nous et également contribué à ce bilan positif. Je pense bien entendu à nos compatriotes, aux ONG et entreprises, à nos partenaires du programme MATOY, aux anciens de Suisse (A2S), aux collègues diplomates et aux représentants des autorités malgaches, comoriennes et seychelloises et tous les autres que je ne peux pas tous citer.

Je suis appelé dans les semaines qui viennent à prendre la direction de notre Ambassade à Abuja, Nigeria, ce qui représente un nouveau défi passionnant pour moi. Mon successeur, l'Ambassadeur Philippe Brandt se réjouit déjà de reprendre le flambeau à Tana dès le début du mois de septembre. En attendant son arrivée, le Chargé d'affaires, M. Istvan Kocsis dirigera l'Ambassade et aura le plaisir de vous recevoir à la Résidence de Suisse pour célébrer notre Fête nationale comme chaque année. (*cf. annonce en page 4*).

Je quitte la Grande Ile avec un sentiment mêlé du devoir accompli, de nostalgie, mais aussi avec l'espoir qu'à l'avenir ce merveilleux pays qu'est Madagascar puisse enfin trouver la stabilité et la prospérité qu'il mérite...

Je saisis enfin l'occasion de l'envoi de cette Newsletter pour vous adresser, à tous et à toutes, tous mes vœux de santé et de prospérité pour le futur.

Veloma !

Eric Mayoraz,

Ambassadeur

Visite officielle à Madagascar du Président du Conseil des Etats, M. Claude Hêche et d'une délégation parlementaire, du 10 au 15 mai 2015.

La Grande Ile a eu l'honneur de recevoir la visite du président du Conseil des Etats, M. Claude Hêche (PS/JU), accompagné de la députée au Conseil des Etats Mme Christine Egerszegi-Obrist (PLR/AG), des députés au Conseil des Etats MM. René Imoberdorf (CSPO/VS) et Luc Recordon (Les Verts/VD) ainsi que du conseiller national M. Pierre-François Veillon (UDC/VD). Mme Martina Buol, secrétaire générale adjointe de l'Assemblée fédérale et secrétaire du Conseil des Etats ainsi que M. Cédric Stucky, conseiller en politique étrangère, ont accompagné la délégation.

Il s'agissait de la visite de plus haut rang de dignitaires suisses depuis 1990 et la visite du Conseiller fédéral René Felber. Le président du Conseil des Etats et sa délégation ont été reçu par le président de la République, le président de l'Assemblée nationale, le premier ministre, plusieurs membres du gouvernement, des députés ainsi que des autorités régionales et locales. Les membres de la délégation se sont également entretenus avec diverses personnalités politiques malgaches et plusieurs membres de la colonie suisse, notamment nos compatriotes travaillant au sein des organisations internationales, des ONG, ainsi que dans le secteur privé.

La Suisse a contribué activement au processus de sortie de crise, et le président du Conseil des Etats a salué les élections libres et transparentes de fin 2013 et l'action de la Suisse dans ce domaine. L'Accord de Promotion et de Protection des Investissements, signé en 2008, ratifié en octobre 2014 par l'Assemblée nationale malgache et finalement promulgué par le président de la République et entré en vigueur à la veille de la visite de la délégation suisse le 7 mai 2015, constitue un pas important permettant de solidifier et d'étendre les relations entre la Suisse et Madagascar.

Cette visite était également l'occasion de réaffirmer les liens étroits entre la Suisse et Madagascar, qui s'affirment notamment par les collaborations entre entités de la société civile, en particulier par le biais de la soixantaine d'ONG et



de collectivités locales suisses qui sont actives à Madagascar. Les contributions de ces dernières ont totalisé plusieurs millions de francs suisses en 2015. La délégation a ainsi pu visiter l'Ecole Supérieure Spécialisée du Vakinankaratra (ESSVA), soutenue par la Fondation Avenir Madagascar et le canton du Jura, ainsi que le bateau hôpital Africa Mercy dirigé par notre compatriote Roland Decorvet à Tamatave, en utilisant les services de la MAF avec comme pilote notre autre compatriote Patrick Keller. Une visite du site de HOLCIM à Antsirabe était également au programme.

Photo de groupe avec les étudiants de l'établissement spécialisé dans l'enseignement de filières telles que l'écotourisme, l'hôtellerie et la restauration (Crédit : Services du Parlement : <http://www.parlament.ch/f/internationale-beziehungen/besuche-im-ausland/madagascar-heche-2015-05-10-15/Pages/default.aspx>)

Le président du Conseil des Etats et sa délégation ont pu rencontrer des acteurs et bénéficiaires engagés dans le programme MATOY financé par la DDC du DFAE, et géré par un consortium d'ONG (Helvetas-Swiss Intercoopération, ONG SAHA et AIM) avec une supervision active de l'Ambassade. La délégation parlementaire a assisté, en présence de plusieurs membres du gouvernement malgache, à l'inauguration d'une foire thématique de partage d'expériences et de réflexions pour la mise en œuvre de l'axe du plan national de développement du gouvernement intitulé «croissance inclusive et ancrage territorial du développement», et qui rejoint le principal objectif du programme MATOY qu'est la promotion du développement économique des territoires.

Dans son communiqué de presse officiel, « Le président du Conseil des Etats a relevé la qualité de l'engagement et les résultats obtenus par les représentants des institutions et ONG suisses à Madagascar, et en particulier de l'Ambassadeur de Suisse à Madagascar, M. Eric Mayoraz, et son équipe ». Dans ce sens, l'Ambassade tient à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation et à la réussite de cette importante visite parlementaire.

Eric Mayoraz,

Ambassadeur

Célébration de la fête nationale

Il s'agit d'une réception officielle avec les autorités malgaches, le Corps Diplomatique et les citoyens suisses (immatriculés et de passage). Cette célébration est donc prévue pour des adultes. Nous réservons l'accueil des familles avec les enfants à la fête de la Saint-Nicolas.

La réception est exceptionnellement avancée au **mercredi 29 juillet 2015**, en raison des élections communales prévues le 31 juillet, ce qui ne nous permettrait pas de préparer l'événement correctement. Nous vous remercions de réserver cette date. Votre invitation personnelle est en cours de distribution.



Nous vous informons que les insignes de la fête nationale sont désormais en vente au prix de Ar. 20'000/pièce au guichet de cette Ambassade. Les fonds récoltés sont en faveur de la Fondation suisse Pro Patria à des fins culturelles et sociales.

Agenda culturel

Ces trois derniers mois ont été marqués par plusieurs activités culturelles que l'Ambassade a soutenu et auxquelles elle a pris part, en voici un aperçu :

Les Rencontres du Film court de Madagascar :

Du 17 au 25 avril s'est tenue la dixième édition des Rencontres du film court de Madagascar (RFC). Ce festival de cinéma, soutenu par l'Institut français de Madagascar (IFM), est le plus important du pays et a pour but de créer une plateforme pour le cinéma malgache et plus encore pour les courts-métrages. Cette année, c'est plus de 350 films qui ont été projetés dans 12 lieux de la capitale. Si les films en course pour le « Zébu d'Or » étaient uniquement des productions malgaches, des films provenant des cinq continents ont été présentés.

Le cinéma suisse était bien représenté durant ces RFC. Lors de la journée des Courts Suisses, le 19 avril, des courts-métrages réalisés par des étudiants de l'ECAL (Ecole cantonale d'art de Lausanne) ont été montrés aux spectateurs curieux de découvrir le cinéma helvétique. Cette soirée a été ponctuée par un cocktail offert par l'Ambassade de Suisse.

Le jeudi 23 avril était consacré à une Rencontre avec Stefano Knuchel, réalisateur et cinéaste suisse particulièrement investi dans le Festival du Film de Locarno et la formation. Son film « Hugo en Afrique », qui relate les années africaines du dessinateur Hugo Pratt (Corto Maltese), a été projeté à l'IFM d'Analakely devant un public déjà conquis.

Masterclass des Sœurs Beroggi :

L'Ambassade de Suisse a soutenu la venue à Madagascar des deux Suissesses Graziella et Gioconda Beroggi. Ces deux sœurs, respectivement violoniste et pianiste, ont été conviées à Madagascar afin de tenir une masterclass de violon et violoncelle dans le cadre du Madagascar Mozarteum. Du 18 au 22 mai, elles ont donné des enseignements journaliers devant une assistance de jeunes musiciens malgaches talentueux, composée de 16 violonistes, un violoncelliste et un contrebassiste. Le 27 mai, le Concert à Cordes de Restitution, donné à l'IFM devant une salle bien remplie, a couronné le grand travail fourni par l'ensemble des musiciens durant cette semaine d'intenses répétitions.

Exposition « Avec les victimes de guerre, photographies de Jean Mohr »

Pour la troisième fois, Madagascar a accueilli l'exposition intitulée « Avec les victimes de guerre, photographies de Jean Mohr », du 4 au 18 juin. Après avoir été présentée en 2013 à Antananarivo et en 2014 à Fianarantsoa pour les 150 ans de la création du CICR ainsi que de la première Convention de Genève, cette année, cette exposition co-organisée par l'Ambassade de Suisse et la délégation régionale du Comité international de la Croix Rouge (CICR) pour l'Océan Indien et soutenue par le Musée de l'Elysée de Lausanne, a été présentée à Morondava.



Le 4 juin a eu lieu le vernissage de l'exposition, à la Salle d'œuvre catholique de Morondava. A cette occasion, une soixantaine de personnalités de la région de Morondava ont été invitées. Après une partie protocolaire, les invités ont pu découvrir les 60 photographies exposées et ensuite partager un cocktail offert par l'Ambassade de Suisse. Les 14 jours d'exposition ont réuni 850 visiteurs.

Coralie Menétrey

Stagiaire académique de l'Ambassade

Mot de Coralie Menétrey, stagiaire

Chères et chers compatriotes,

Au moment où vous lisez ces lignes, je viens de finir mon stage de quatre mois à l'Ambassade de Suisse à Madagascar, débuté le 1er mars. Tout juste une semaine après avoir officiellement terminé mes études avec la défense de mon mémoire de master en politique et management publics, j'ai sauté dans l'avion, direction Antananarivo. Après 23h de voyage, mes premières impressions du pays – c'est-à-dire 2h30 de trajet dans les embouteillages entre l'aéroport et mon futur logement sous une pluie torrentielle – n'ont pas été des plus réjouissantes. Mais il n'a pas fallu bien longtemps pour que celles-ci prennent la pente ascendante. Voici un petit aperçu de mes impressions après quatre mois passés à Madagascar :

« Est-ce que tu as la vue sur la mer depuis ton bureau ? » Cette question posée par des amis suisses après mes premiers jours de stage montre la méconnaissance de Madagascar dans notre pays. Si le film éponyme a rendu le nom de la Grande Ile célèbre, sa géographie ou sa culture ne sont que peu connues sous nos latitudes. Après quatre mois de stage au sein de l'Ambassade, je souhaite donc bien rapporter un peu de ce pays en Suisse. Pas en ramenant du bois de rose, évidemment, mais en le faisant connaître autour de moi. Je n'ai bien sûr pas la prétention de maîtriser tous les aspects de Madagascar après seulement quatre mois de séjour, mais les tâches qui m'ont été confiées durant mon stage m'ont permis de m'accoutumer avec l'histoire, la politique et la culture malgache. Les weekends prolongés m'ont permis de voyager et de « voir du pays ». Les collines vertes, les terres rouges, les baobabs, les rizières, la mer turquoise et le sable blanc sont autant de paysages que je vais garder longtemps en mémoire. Et surtout, peu de temps suffit pour se rendre compte de la gentillesse et de la convivialité des Malgaches, toujours souriants et accueillants malgré la dureté de leur quotidien.

En lisant le passage précédent, vous avez pensé que j'ai passé mon stage à voyager ? Détrompez-vous ! Les journées de travail à Tana étaient plutôt bien remplies. Mes activités principales consistaient à rédiger des rapports sur la situation politique, économique et des droits humains dans le pays et à les communiquer à Berne. De plus, ces quelques mois ont été très animés à l'Ambassade, avec la visite d'une délégation du Conseil des Etats et l'exposition Jean Mohr à Morondava, événements pour lesquels j'ai aidé à l'organisation. J'ai également participé avec l'Ambassadeur, ou seule, à de nombreuses réunions et rencontré beaucoup de personnes extrêmement intéressantes. Si le milieu diplomatique et des organisations internationales semble intimidant et compliqué au premier abord, on prend rapidement ses marques et on se familiarise vite avec le « Who's who » local.

Dans la vie quotidienne également, j'ai vite pris mes habitudes et une routine (rassurante ?) s'est installée. En effet, probablement aucun continent n'échappe à la fameuse triade « métro-boulot-dodo ». Si les taxis-be de Tana sont quelque peu différents des trams de Berne ou du M2 de Lausanne, la vie en collocation, les courses du samedi après-midi et les sorties avec les amis ne m'ont pas beaucoup dépaylée.



Enfin, c'est avec nostalgie que je vais rentrer en Suisse pour de nouvelles activités, à la fin du mois de juillet. Mais comme évoqué plus haut, je me réjouis de partager mon expérience avec mon entourage et de leur donner envie de visiter Madagascar.

Je serai encore présente le 29 juillet lors de la célébration de la fête nationale, à l'occasion de laquelle j'espère vous voir nombreux pour échanger – de vive voix cette fois-ci !

Sincères salutations.

Coralie Menétrey

Stagiaire académique de l'Ambassade

Service Visas

La Section des visas rappelle, à titre informatif et en particulier aux personnes qui souhaitent obtenir un visa, que depuis le 1.1.2015 la sortie du territoire de la République de Madagascar s'effectue uniquement au moyen d'un passeport biométrique. Dès lors, les passeports non biométriques, même encore en cours de validité, ne peuvent plus être pris en considération lors du dépôt d'une demande de visa (toutes catégories).



Affaires consulaires

Légalisation des documents malgaches :

La Section consulaire souligne que pour la transmission en Suisse d'évènements d'état civil survenus à Madagascar (naissance, mariage, divorce, décès, reconnaissance d'enfant, etc) tous les actes d'état civil doivent impérativement être légalisés par le Ministère des Affaires étrangères de la République de Madagascar à Antananarivo avant leur remise à l'Ambassade. Aussi, les actes ne doivent pas être datés de plus de trois mois (date de délivrance de l'acte).

Contacts de la communauté :

La chancellerie de cette Représentation suisse tient à vous rappeler qu'il est très important que son registre soit toujours à jours. Par conséquent, nous prions nos concitoyens immatriculés de toujours l'avertir de tout changement de numéro de téléphone, d'adresse courriel ou d'un déménagement.

Il est de la plus grande importance que le Département fédéral des affaires étrangères, via cette Ambassade puisse se mettre en contact avec vous en cas de nécessité, et/ou de force majeure. Dès lors, vous êtes cordialement invités à nous tenir informés de tout changement quant à vos coordonnées. Nous vous remercions d'avance de toute l'attention que vous porterez à ce qui précède.

Bourses d'excellence 2015-2016

Par l'intermédiaire de la Commission fédérale des bourses pour étudiants étrangers (CFBE), la confédération suisse a octroyé des bourses de 3^{ème} cycle pour l'année universitaire 2015-2016 aux 2 candidates suivantes que nous félicitons :

- Madame ANDRIAMIHAJA Onintsoa Ravaka Niaina, dans le cadre d'un doctorat, domaine Géographie à l'université de Berne.
- Madame RAKOTO Joseph Felana Niaina, pour un stage de recherche, domaine Biologie du bois, à l'ETH de Zürich.

Carnet de deuil



L'Ambassade a le regret et la tristesse d'annoncer le décès de Monsieur Gabhy ANDRIANARINTSALAMA.

Monsieur Gabhy exerçait efficacement depuis plusieurs années au sein de la représentation la fonction de coordinateur de bureau. Monsieur Gabhy était un homme connu et apprécié, notamment au sein de la communauté suisse.

Toute l'équipe perd un homme à qualités humaines et professionnelles exceptionnelles.

Nous réservons une pensée émue à ses proches.

Gabhy ANDRIANARINTSALAMA

Contact/Impression

Ambassade de Suisse
Immeuble « ARO » - 2ème Etage
Làlana Solombavambahoaka Frantsay 77
Antsahavola - Boîte postale 118
101 Antananarivo
Téléphone : +261 20 22 629 97 / 98
Fax : +261 20 22 289 40

Courriel: ant.vertretung@eda.admin.ch
Internet: www.eda.admin.ch/antananarivo